



Église des Pays de l'Ain

3 NOVEMBRE 2020 - N° 11



En communion avec tous les saints

En ce mois de novembre, prions avec tous les saints de notre diocèse, pour l'Église et pour le monde.

Prions avec saint Anthelme, saint Arthaud, les Pères du Jura Romain, Lupicin et Oyend, et tous les saints religieux du diocèse, pour qu'ils nous apprennent à vivre ce confinement dans la paix, tournés vers Dieu et vers nos frères et sœurs.

Prions avec saint Vincent de Paul et avec la bienheureuse Rosalie Rendu, pour tous ceux qui se mettent au service des autres, notamment le personnel soignant des hôpitaux et des maisons de retraite, et pour que notre charité se fasse inventive pendant l'épidémie.

Prions avec saint Jean-Marie Vianney pour que nos paroisses vivent une démarche de conversion et demeurent dans l'unité malgré l'impossibilité de se rassembler.

Prions avec saint Pierre-Julien Eymard, pour que grandisse en nous l'amour de l'eucharistie et que nous soyons remplis de l'esprit d'adoration.

Prions avec saint François de Sales, pour qu'il nous enseigne la douceur et

la patience au milieu des événements difficiles et des contrariétés.

Prions avec saint Trivier et avec le vénérable Gabriel Taborin, pour que nous sachions prendre soin des plus petits, les instruire, les éduquer, les faire grandir et leur faire connaître Dieu.

Prions avec les saints Didier, Rambert, Vulbas, Pierre Chanel et les bienheureux Jean-Baptiste Bottex et Christian Chessel, pour les chrétiens persécutés ou assassinés dans le monde et dans notre pays.

Prions avec le Père Marie-Joseph Lagrange, pour que nous ayons à cœur de nous former et de mieux découvrir la Parole de Dieu.

Prions avec saint Jean-Baptiste, patron de notre diocèse, pour que sachions montrer le Christ au monde qui nous entoure.

Guilhem DUVAL

Illustration : détail de la bannière « les hommes de Belley à Lourdes »

Agenda de notre évêque

L'agenda de Mgr Roland est donné à titre indicatif, les différents événements indiqués sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de la situation sanitaire.

Du 25 octobre au 1^{er} novembre

- Visite pastorale à Pont d'Ain

Du lundi 2 au dimanche 8 novembre

- Assemblée plénière des évêques

Mardi 10 novembre

- Rencontre de l'équipe diocésaine de l'Enseignement catholique

Jeudi 12 novembre

- Rencontre des doyens
- Présentation du rapport statistique annuel du Secours Catholique sur l'état de la pauvreté en France

Vendredi 13 novembre

- Rencontre de l'économiste et du vicaire général
- Conférence de tutelles de l'Enseignement catholique en visioconférence

Vendredi 20 novembre

- Cours au séminaire d'Ars
- CA de RCF

Mercredi 25 novembre

- Bureau du Secours catholique

Dimanche 29 novembre

- Ordination diaconale de Daniel Lefevre à Oyonnax

Les confirmations qui devaient avoir lieu au mois de novembre sont reportées.

Consignes pour le confinement

Chers frères prêtres et diacres,

Le Gouvernement vient de prendre de nouvelles mesures pour faire face à la deuxième vague du virus. Celle-ci coïncide malheureusement avec une recrudescence d'actes terroristes. Dans ce contexte particulièrement difficile pour notre Pays, notre premier devoir est d'être des témoins du Christ et donc d'espérance. Ensuite, il nous faut gérer la situation à la fois avec prudence et avec un grand souci du bien spirituel des personnes.

Voici informations et les orientations que je donne pour ce faire :

- Les **messes de la Toussaint** sont maintenues comme prévu. De même les **messes du 2 novembre** pour la commémoration de tous les fidèles défunts. N'hésitez pas à multiplier le nombre de célébrations si nécessaire, afin d'éviter de trop grands groupes.

- Veillez bien au respect des **consignes sanitaires** (masque de protection obligatoire pour tous dans l'église et aux abords, à partir de l'âge de 11 ans ; mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée, distance entre les personnes, communion donnée uniquement dans la main, pas de rassemblement de groupes à la sortie). Dans le cadre de la vigilance anti-terroriste, pensez aussi à confier à des paroissiens la responsabilité de surveillance à l'entrée et à la sortie ainsi que pendant la célébration.

- A partir du 3 novembre, je vous invite à laisser les **églises ouvertes** pour la prière personnelle, autant que faire

se peut, mais en étant vigilants (vous coordonner avec les autorités de Police ou de Gendarmerie pour la surveillance anti-terrorisme).

- Dans les églises principales, je vous invite à assurer des **permanences d'accueil, pour la rencontre individuelle et la confession**. Les gens peuvent venir prier ou vous rencontrer à l'occasion de leurs courses ou de leur promenade quotidienne.

- **Maintenez le contact** avec les paroissiens par téléphone, par internet, par distribution de feuilles : enseignement hebdomadaire, voire quotidien ; offices de la Liturgie des Heures, chapelet, chemin de croix... afin de leur apporter le soutien nécessaire et les aider à donner un sens spirituel à l'épreuve présente.

- N'oubliez pas la **visite aux grands-malades** qui le souhaitent (onction des malades, communion). En ce cas, il vous suffit de remplir une feuille d'attestation

de déplacement dérogatoire (activité professionnelle (case 1) et assistance aux personnes vulnérables et précaires (case 3)).

- **Visites en EHPAD et aumôniers d'hôpitaux** : rencontrer les directeurs locaux pour organiser les visites, dans le respect des normes sanitaires, au nom de la liberté de culte.

- **Le catéchisme et les rencontres d'aumônerie** peuvent se poursuivre, dans le respect des normes sanitaires et dans les limites d'un petit groupe.

- Pour les **obsèques** : les célébrations dans les églises se tiendront avec un maximum de 30 personnes et dans les cimetières avec un maximum de 10 personnes. En cas de refus de la part d'une entreprise de Pompes Funèbres, contacter le Vicaire Général. N'hésitez pas non plus à faire appel au Service Catholique des Funérailles de Villefranche.



- Pour votre information : nous allons remettre en place le **temps partiel** pour les personnels salariés de l'Association diocésaine.

- Le magasin de la **Procure** sera fermé, mais on pourra passer des commandes et récupérer celles-ci sur place aux jours et heures indiqués. Nous allons aussi essayer de mettre en place un dépôt de livres à l'évêché.

- La **Maison Jean-Marie Vianney** et le **service des pèlerinages** seront fermés.

- **Bénévoles**: si vous avez des personnes bénévoles qui viennent rendre un service, elles peuvent poursuivre ce qui n'est pas susceptible de télétravail, mais n'omettez pas de leur fournir alors une attestation pour motiver leurs déplacements et de veiller en particulier à bien protéger les personnes fragiles.

- Comme l'avait préconisé le Conseil Presbytéral, je lance un appel pour que les prêtres qui le souhaitent se montrent solidaires et généreux en acceptant de ne recevoir à nouveau que 85 % du traitement habituel.

- **Remercier les paroissiens de leur générosité et continuer de les sensibiliser à l'aspect économique** : denier de l'Eglise, quêtes dominicales (quête électronique ou tirelire avec don hebdomadaire), offrandes de messes. Tout cela est possible en ligne sur don.belley-ars.fr. Veillez à ce que des cierges soient à disposition pour accompagner la prière des fidèles, et videz régulièrement le tronc.

- **Temps de prière dans les écoles catholiques**. Lundi, jour de la rentrée scolaire, un temps de recueillement et

de prière sera organisé par les chefs d'établissements à 11 h 15. Si vous êtes disponibles, il serait bon que les prêtres référents y participent.

- **Pour soutenir la prière quotidienne** : inviter les paroissiens à avoir recours aux divers moyens mis à leur disposition : KTO, RCF, sites diocésain et paroissiaux... (Liturgie des Heures, messe, chapelet). Jouez la mutualisation, en faisant profiter les confrères et en informant le service communication de vos bonnes initiatives et en ayant le réflexe de renvoyer vos ouailles vers d'autres paroisses. La messe dominicale présidée par l'évêque sera retransmise sur le site diocésain.

- **Communautés religieuses**: poursuivre la messe quotidienne comme lors du précédent confinement.

Les consignes seront mises à jour au fur et à mesure des informations qui nous parviendront de la part du Secrétariat Général de la Conférence des Evêques de France et de la Préfecture.

En communion de pensée et de prière avec vous tous. Apprenons à nos paroissiens à vivre dans la foi, l'espérance et la charité la nouvelle épreuve que nous avons à traverser. Aidons-les à lire le sens de celle-ci et à se comporter de manière exemplaire pour donner un témoignage de paix et d'espérance !

Bien fraternellement.

+ **Pascal ROLAND**

Compte-rendu du Conseil presbytéral

Les 1^{er} et 2 octobre 2020, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, à l'abbaye des Dombes. Le P. Aimé-Fulbert Owah était excusé.

Jeudi 1^{er} octobre 2020 (avec les seuls membres du conseil presbytéral)

Proposition de plan d'un document diocésain sur « la préparation à la vie chrétienne dans le mariage ».

Le P. Dominique Blot rappelle les éléments principaux que la session du presbyterium de novembre 2019 a mis en relief :

- Il existe un lien organique entre le mariage à l'église et le baptême. Mais peu de fiancés ont conscience de la nature de la vie baptismale. Le futur document devra s'inspirer de la démarche du Rituel d'Initiation Chrétienne des Adultes qui inclut une écoute de la Parole de Dieu, une découverte de l'Eglise et d'une première annonce de la foi. C'est pourquoi, il devra mettre en valeur des étapes comme il en existe dans le catéchuménat pour adultes.
- Le thème biblique de l'Alliance parle encore à la conscience de ceux qui désirent se marier à l'Eglise.
- Le document devra affirmer des principes clairs mais laisser la souplesse nécessaire pour que chaque paroisse puisse s'adapter. Il ne s'agit pas de fournir une « préparation » clé-en-main.
- Les rédacteurs pourront s'inspirer du livre du P. Mattheeuws, se préparer au mariage selon Amoris Laetitia.

Une équipe se propose de

faire une rédaction provisoire qui sera étudiée ultérieurement par le conseil presbytéral : les P. Michel-Jean Pillet, François Rineau et Dominique Blot.

Journée diocésaine pour la préparation à la vie chrétienne dans le mariage

A l'imitation de la journée « Arc en Ciel » pour les adultes qui demandent une démarche sacramentelle, une journée de « préparation à la vie chrétienne dans le mariage » sera organisée par archidiaconé pour les couples qui préparent leur mariage. Il serait possible de prévoir ces journées à partir de l'année 2022.

Le thème de « l'Alliance » pourra servir de fil conducteur. Il ne semble pas opportun d'aborder dans le cadre d'une journée diocésaine le thème de la régulation naturelle des naissances, qui touche à ce qui est très intime dans le couple et risquerait d'être mal reçu. Mais plutôt de partager une expérience kérygmatique de la vie chrétienne par la prière et le témoignage.

Formation pour les équipes de préparation au mariage, le 3 octobre 2020 à Bourg



Projet de statuts du sanctuaire de Cuet.

A la demande de l'évêque, le Conseil a été consulté sur l'opportunité d'un projet de statuts canoniques pour le Sanctuaire St-Pierre Chanel de Cuet. Le P. Pierre Le Bourgeois, curé du groupement paroissial de Montrevel-en-Bresse et recteur du sanctuaire est venu présenter ce projet et répondre aux questions. Il a remis à chacun un petit mémoire (22 p.) intitulé *Sanctuaire Saint Pierre Chanel - Cuet, Histoire et Réflexions pour l'avenir* (novembre 2020). Ensuite le Conseil a délibéré en vue de donner son avis à l'évêque.

La plupart des membres du conseil connaissent ce petit sanctuaire diocésain pour y être passés à l'occasion de la fête de Saint Pierre Chanel ou dans le cadre d'une retraite de jeunes ou d'adultes ou encore d'un pèlerinage personnel ; un membre du conseil est le prédécesseur du P. Le Bourgeois. Tous témoignent de leur intérêt pour ce sanctuaire, du bon entretien de l'église et du parc, mais aussi des limites des conditions d'accueil, en particulier de la vétusté de l'hébergement.

Selon le projet des Statuts (articles 6 à 8), la mission du sanctuaire est d'entretenir dans les paroisses du diocèse la mémoire vivante de l'origine de la vocation de saint Pierre Chanel, de favoriser largement le rayonnement de sa sainteté missionnaire et d'accueillir les pèlerins d'autres diocèses et d'autres pays, en particulier les Océaniens, en particulier à l'occasion de la fête de son martyre (28 avril).

Pour mettre en œuvre cette mission, il est proposé d'abord de lier la mission du recteur du sanctuaire à celle de curé de la paroisse de Cuet, en conservant pour cela au hameau de Cuet son statut de

paroisse, au sein du groupement paroissial de Montrevel. Le projet de détacher la paroisse de Cuet du groupement paroissial de Montrevel ne paraît pas actuellement envisageable. Néanmoins il est conseillé que le recteur constitue un conseil pastoral et un conseil économique propres pour le sanctuaire, dont les membres pourront être choisis parmi les bénévoles du sanctuaire, paroissiens et non paroissiens, notamment parmi les Océaniens qui vénèrent le saint patron de l'Océanie. Comme le P. Le Bourgeois, le Conseil presbytéral a conscience que le projet pastoral et sa mise en œuvre demeurent en pleine évolution : il pense que ces statuts pourront guider utilement cette évolution en servant de base pour l'approfondissement et le développement du projet pastoral et pour le discernement des investissements prioritaires. Ils peuvent donc être promulgués *ad experimentum* pour une durée à fixer par l'évêque.

En 2017, a été constituée une association 1901 sous le nom de Cuet Sagato Petelo Sanele (Cuet Saint Pierre Chanel) dont le but est de contribuer à la sauvegarde et au développement du sanctuaire saint-Pierre Chanel de Cuet. Son conseil d'administration est actuellement composé à parité de 8 métropolitains et de 8 Océaniens, parmi lesquels le recteur du sanctuaire est membre de droit et vice-président. Entre cette association et l'association diocésaine une convention a été signée en 2019. Il conviendra de vérifier la cohérence de ladite convention avec les statuts du Sanctuaire et, si cela s'avère opportun, de procéder à une mise à jour.

Comme notre diocèse honore deux autres grandes figures de sainteté sacerdotale (St Vincent de Paul et St Jean-Marie Vianney), Il est demandé que les curés

des paroisses où ont vécu ces 3 grands saints (Ars, Châtillon-sur-Chalarnon et Cuet), se rencontrent sous l'égide du vicaire général pour élaborer une proposition commune de pèlerinage de manière à mettre en synergie les figures de chacun de ces saints. Peut-être conviendrait-il même d'inviter aussi le curé de Belley en raison de la figure de l'évêque St Anthelme ?

Préparation de la session du presbyterium des 22-24 novembre 2020

Le fil conducteur de la session sera la lettre pastorale de Mgr Pascal Roland, « Proclamez la Bonne Nouvelle » du 1^{er} décembre 2019. Elle donnait trois axes concrets pour la conversion des paroisses : les petites fraternités de disciples-missionnaires, l'Eucharistie dominicale et les « 5 essentiels » : prière, service, fraternité, formation et évangélisation. Il proposait également 5 jalons pour la conversion pastorale :

- Poser un regard bienveillant sur toutes les personnes rencontrées.
- Abandonner l'accessoire pour se consacrer à l'essentiel.
- Repenser de manière juste le rapport entre l'Eglise et le monde.
- Garder à l'esprit que l'évangélisation est l'œuvre de Dieu.
- Se souvenir que le Christ est victorieux des puissances des ténèbres.

C'est ainsi que les membres du conseil proposent le programme suivant :

Lundi :

- Intervention de Mgr Roland.
- Témoignages de prêtres.
- Groupes de partage sur les trois orientations données par Mgr Roland.
- Une synthèse par Mgr Roland sur la vie spirituelle du prêtre.
- Un enseignement sur l'importance de l'office pour la vie sacerdotale, par le P.

Antoine Desarbre.

- Le lundi soir : spectacle sur Charles de Foucaud.

Mardi :

- Introduction à la Lectio Divina.
- Lectio Divina par groupes de 5 prêtres (Texte de l'Evangile du jour).

Réponse à donner à GRDF pour le télélevage des compteurs installés dans les clochers

Les compteurs, de gaz en l'occurrence, sont désormais relevés à distance grâce à l'installation de relais sur des bâtiments qui ont suffisamment de hauteur, grâce à un accord signé par GRDF avec le propriétaire. Les conventions sont signées pour 20 ans. Une simple compensation est versée par GRDF pour la consommation d'électricité, le boîtier étant branché sur l'installation électrique du bâtiment concerné. Dans le cas d'une église, outre l'accord du propriétaire (généralement la commune), il faut aussi le consentement de l'affectataire qui est le curé.

Les membres du conseil sont défavorables à l'installation de tels boîtiers dans les clochers des églises. Des diocèses ont déjà refusé une telle installation. L'église n'a pas à s'associer à une entreprise commerciale.

De manière plus générale, il serait bon que le régime de la Loi 1905 soit rappelé aux maires nouvellement élus qui, souvent, ne le connaissent pas.

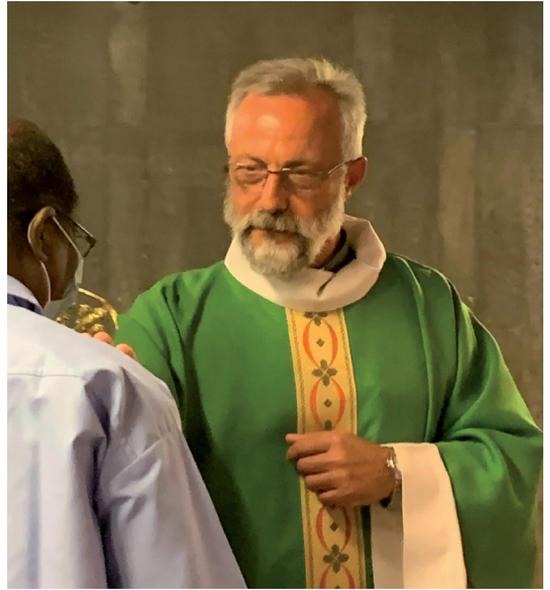
Vendredi 2 octobre (les membres du conseil presbytéral et les doyens)

Présentation du P. Rémi Griveaux, nouveau curé-recteur d'Ars

Le P. Rémi Griveaux est né à Paris en 1960 et a travaillé un an dans l'électronique avant d'entrer au séminaire. Il a été curé de la paroisse de saint Michel des Batignolles. Après une année de désert à Notre Dame de Vie pendant l'année sacerdotale, au cours de laquelle il a effectué deux pèlerinages à Ars, il a été nommé curé de la paroisse saint Germain de Charonne pendant 10 ans.

Sa conviction est que le sanctuaire d'Ars est un lieu privilégié pour les prêtres qui doivent être chez eux, comme un lieu de repos et de guérison. Il a le souhait de proposer des fiches avec la Parole de Dieu, les Pères de l'Eglise et le Curé d'Ars pour aider les prêtres à cheminer spirituellement pour redécouvrir la beauté et les défis du sacerdoce. Il veut aussi qu'Ars devienne davantage un lieu de silence, de sérénité et de paix pour tous, en particulier les prêtres. Ces derniers doivent pouvoir être accueillis à tout moment pour y célébrer la messe notamment.

- Des points d'attention sont donnés par les prêtres présents :
- Repenser l'articulation entre les charges de recteur et de curé, entre le groupement paroissial d'Ars et le sanctuaire.
- Impliquer davantage les paroissiens dans la vie du sanctuaire.
- Créer une communion entre les nombreuses réalités religieuses d'Ars.
- Redonner à la miséricorde divine son vrai visage, le visage du prêtre qui accueille et qui confesse.
- Une coopération plus étroite entre les trois lieux diocésains qui présentent des figures sacerdotales : St Jean Marie Vianney à Ars, St Vincent de Paul à



Châtillon et St Pierre Chanel à Cuet.

Quelques nouvelles à propos du sanctuaire :

- le Père Jean-Marie Fornerod, légionnaire du Christ, quittant sa communauté, est accueilli à Ars cette année tout en faisant un doctorat en patristique. Il habite à la maison saint Jean.
- Le Foyer Miséricorde s'est installé dans la maison saint Jean. Son objectif est de donner une famille à des personnes fragiles qui en ont besoin. Il est porté par un couple de la paroisse.

Rencontre avec M. Jean-Philippe Ugolini, responsable du service catholique des funérailles à Lyon et Villefranche

Le Service Catholique des Funérailles est une association fondée par M. Christian de Cacqueray implantée à Paris à la demande du Cardinal Lustiger puis à Versailles à la demande de Mgr Aumônier. En 2013, il est créé à Lyon à la demande de Mgr Barbarin. Une antenne a été installée à Villefranche dernièrement et une autre doit l'être à Saint Etienne prochainement à la demande de Mgr Bataille.

L'association a deux piliers : servir et témoigner. Il s'agit de servir le Christ en son Eglise auprès des personnes en deuil. C'est une association Loi 1901 qui propose un service clé en main aux familles mais sans entrer dans la surenchère commerciale qui existe actuellement sur ce marché.

Il propose aussi des formations et des temps de réflexion sur la mort, comme une étape de la vie, afin de témoigner de la foi de l'Église dans un monde qui occulte la mort.

Les funérailles chrétiennes, à l'église, ont une dimension publique, communautaire. Or, les propositions faites par les services funéraires ont tendance à privatiser la mort, en proposant des rites qui n'ont plus rien à voir avec la liturgie chrétienne des funérailles.

L'association propose actuellement une campagne sur RCF, publie une plaquette et organise des sessions pour faire réfléchir en petits groupes sur ces questions :

- Quels sont les rites funéraires, leur sens et leur importance ?
- Les différentes étapes du deuil, comment se comporter avec les personnes en deuil ?
- Ce que l'Église dit et propose pour l'accompagnement des défunts et leurs familles.

Le site internet de l'association : <https://s-c-f.org/>

Le service qui existe à Villefranche peut se déplacer à la demande d'une famille.

Le Service Catholique des Funérailles n'implantera une antenne dans le diocèse, avec un bureau physique, que si l'évêque en fait la demande. Il doit aussi bénéficier d'un vrai soutien moral de la

part des prêtres et des paroisses. Il n'a pas de chambre funéraire, par choix, pour préserver son modèle économique d'une prestation à coût raisonnable et aussi encourager le retour à la maison. Ce n'est pas lui qui prépare les célébrations mais il fait le lien entre les familles en deuil et les paroisses. Enfin, il ne fait pas de démarche commerciale, car il est associatif, mais il fonctionne davantage par le bouche-à-oreille. Il est possible cependant de mettre sur une feuille paroissiale qu'il existe et qu'il est possible de le contacter en cas de deuil.

Statuts du Sanctuaire Saint-Pierre Chanel de Cuet

«Les présents statuts sont promulgués pour une durée de trois ans ad experimentum à dater du 1er novembre 2020, selon l'avis donné par le Conseil presbytéral (cf. p. 4-5 de ce numéro d'EPA). Le sanctuaire St-Pierre chanel de Cuet existe depuis plus de cent ans. Il a accueilli de nombreux et grands pèlerinages, notamment à l'occasion de la canonisation du saint et des jubilés de son martyr. Depuis quelques années, soutenu par une équipe mixte de Bressans et d'Océaniens, le recteur souhaite lui donner un nouveau souffle en mettant davantage en oeuvre son charisme de lieu originaire de la vocation chrétienne du saint patron de l'Océanie. Bien que la réflexion soit toujours en cours, l'évêque souhaite manifester ainsi sa reconnaissance pour le travail accompli et son encouragement pour que le sanctuaire de Cuet demeure un lieu missionnaire du diocèse.»

Les articles des présents Statuts définissent la nature, la mission et le gouvernement du Sanctuaire Saint-Pierre Chanel de Cuet. Ils mentionnent aussi l'existence d'un Règlement intérieur du Sanctuaire, lequel précise l'organisation de la vie quotidienne avec ses différentes composantes pastorales et administratives.

Préambule

Pierre Chanel naît à Cuet (ferme de la Potière) le 12 juillet 1803. Il étudie à Cras-sur-Reyssouze où il fait sa première communion (23 mars 1817), puis au petit séminaire de

Meximieux où il reçoit la confirmation (20 août 1823). Après sa formation philosophique au petit séminaire de Belley (1823-1824), il rejoint le grand séminaire de Brou (Bourg-en-Bresse) où il est ordonné prêtre le 15 juillet 1827. Il est d'abord nommé vicaire paroissial à Ambérieu-en-Bugey (1827-1828), puis envoyé comme curé dans le Pays de Gex, à Crozet (1828-1831). Il retourne alors à Belley comme professeur et directeur spirituel au petit séminaire (1831-1836) dirigé par le Père Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie dont il devient membre. Envoyé en mission en Océanie occidentale, il débarque dans l'île de Futuna le 8 novembre 1837. Il est martyrisé le 28 avril 1841.

La paroisse de Cuet est fondée au 12^e siècle par les moines de Cluny sous le patronage de Saint Oyend. L'église paroissiale devient sanctuaire par décision de Mgr Luçon, évêque de Belley à l'occasion de la béatification le 17 novembre 1889 : « la paroisse du bienheureux sera le lieu officiel du pèlerinage et un centre de prière pour tout le diocèse ».





En vue de la canonisation le 12 juin 1954, l'église est restaurée et agrandie par une chapelle ronde où est installée une châsse contenant des reliques du martyr, proclamé par le Pape Pie XII « saint patron de l'Océanie ».

Titre 1 : Nature

Article 01 : Le Sanctuaire Saint-Pierre Chanel de Cueta est un sanctuaire diocésain approuvé par l'Évêque de Belley-Ars, en l'église paroissiale Saint-Oyen de Cueta. Son siège est sis 1110, route de Cueta, 01340 Montrevel-en-Bresse.

Article 02 : Le Sanctuaire est régi par le droit universel de l'Église catholique, en particulier les canons 1230-1234 du Code de Droit canonique, les normes et les orientations diocésaines, les présents Statuts et le Règlement intérieur.

Article 03 : Le Règlement intérieur du Sanctuaire est le texte normatif qui établit les modalités de l'organisation pastorale, administrative et financière du Sanctuaire. Son élaboration et ses modifications sont soumises à l'approbation de l'évêque de Belley-Ars.

Article 04 : Sont membres du Sanctuaire les fidèles ayant reçu une charge ou une mission stable au service du Sanctuaire :

prêtres, membres de communautés de vie consacrée, fidèles laïcs.

Article 05 : Le Sanctuaire n'a pas de biens propres : les biens dont il a l'usage sont mis à sa disposition par la paroisse de Cueta et l'association diocésaine de Belley-Ars. Une liste annexée de ces biens mentionne également ceux qui sont mis à disposition par la commune de Montrevel-en-Bresse ou par d'autres communes.

Titre 2 : Mission

Article 06 : La première mission du Sanctuaire est d'entretenir dans les paroisses du doyenné, et dans tout le diocèse, la mémoire vivante de l'origine de la vocation missionnaire de saint Pierre Chanel, en particulier sa dévotion mariale :

- En proposant un centre de prière ouvert à tous,
- En accueillant surtout les familles, les aumôneries paroissiales et les jeunes qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne.

Article 07 : La deuxième mission du Sanctuaire est de favoriser largement le rayonnement de la sainteté missionnaire de saint Pierre Chanel, en particulier à l'occasion de la fête de son martyr (28 avril), en associant dans un esprit de communion :

- les autres paroisses du diocèse, notamment celles où a vécu le futur martyr,
- les prêtres de la Société de Marie, dont a été membre le saint missionnaire, et toute la famille mariste.
- le Sanctuaire d'Ars, où est vénéré un autre saint prêtre de la même époque,
- d'autres missionnaires d'aujourd'hui.

Article 08 : La troisième mission du Sanctuaire est d'accueillir les pèlerins d'autres diocèses et d'autres pays, en particulier les Océaniens de la Métropole et de l'Océanie, souhaitant venir se ressourcer sur le lieu où Dieu a commencé à préparer au don total le cœur de leur saint missionnaire, « bressan du bout du monde ».

Titre 3 : Gouvernement

Article 09 : Le Sanctuaire est soumis à la juridiction immédiate de l'Ordinaire du lieu.

Article 10 : Le gouvernement du Sanctuaire est confié à un Recteur nommé par l'évêque de Belley-Ars, auquel il rend compte de sa mission et de sa gestion au moins une fois par an, à l'occasion de la fête de Saint Pierre Chanel.

Article 11 : Le Recteur est le curé de la paroisse de Cuet. Il est assisté par un conseil pastoral et un conseil économique.

Article 12 : Le conseil pastoral est chargé d'apporter son concours au Recteur en vue de la mise en œuvre de la triple mission du Sanctuaire.

Article 13 : Le conseil économique est chargé d'assister le Recteur dans l'administration « en bon père de famille » des moyens matériels nécessaires à la mission pastorale du Sanctuaire.

Article 14 : Des personnes juridiques dotées de statuts civils et/ou canoniques peuvent collaborer à l'animation et à l'administration du Sanctuaire. Leurs rôles respectifs sont précisés dans le Règlement intérieur.

Article 15 : Pour la réalisation des projets pastoraux et économiques de plus grande envergure, le Recteur et les conseils du sanctuaire sont assistés par les services de la curie diocésaine.

Dispositions réglementaires

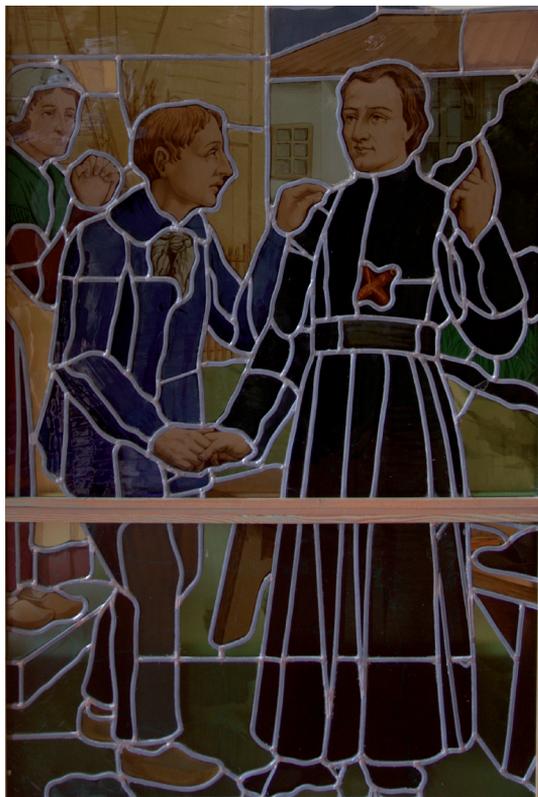
Article 16 : Les présents Statuts du Sanctuaire ont force de loi (can. 94 §3) et obligent tous ceux qui ont reçu une charge pastorale ou administrative dans le cadre du Sanctuaire (can. 94 §2).

Article 17 : Des modifications pourront être proposées soit par les autorités diocésaines, soit par le Recteur. Toute modification sera soumise à l'approbation de l'Évêque de Belley-Ars et promulguée dans le bulletin officiel du diocèse.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le jeudi 22 octobre 2020,
En la fête de saint Jean-Paul II.

† Pascal ROLAND

Par mandement
P. Christian JOSSELIN
Chancelier



Quelques dates récentes du Sanctuaire

1991 : Une année diocésaine sur la mission est promulguée à l'occasion du 150^e anniversaire du martyr : « Avec Saint Pierre Chanel : entrez dans la Mission » ; un premier pèlerinage de Bressans se rend à Futuna.

1997 : 150 jeunes Océaniens sont accueillis à l'occasion des JMJ de Paris.

2003 : Le bicentenaire de la naissance est marqué par le spectacle « le Bressan du bout du monde » (130 acteurs).

2004 : Le 50^e anniversaire de la canonisation voit l'érection d'une nouvelle statue du saint, réalisée par Christine Onillon, dans le parc du Sanctuaire.

2016 : Un nouveau pèlerinage bressan en Océanie, à l'occasion du 175^e anniversaire du martyr, renforce les liens entre les deux communautés.

2017 : Création de l'association mixte Cuet Sagato Petelo Sanele pour contribuer à la sauvegarde et au développement du Sanctuaire.

2019 : Réalisation du film « En avant pour Cuet 2021 » en vue de la sauvegarde et du développement du sanctuaire, à l'approche du 180^e anniversaire du martyr.

Fête annuelle

Chaque année, la fête de Saint Pierre Chanel, le samedi le plus proche du 28 avril, est présidée tantôt par l'évêque du diocèse, tantôt par un autre évêque d'Outre-Mer ou de la Métropole; elle est marquée par une collaboration de plus en plus étroite de la communauté Océanienne.

Cette fête débute par un pèlerinage à pied entre Cras-sur-Reyssouze, où Pierre Chanel a vécu dans son enfance, et le sanctuaire.

Une messe est ensuite célébrée sous un chapiteau dressé dans la prairie : l'évangile est proclamé en français et en futunien, les offrandes sont portées en



procession par des océaniens...

Un repas réunit ensuite tous les participants, avant des temps de découverte des missions et de la vie du saint (visite du musée océanien, conférences...). La journée s'achève par les vêpres dans l'église de Cuet.

Accueil tout au long de l'année

Seul, ou en famille pour un temps de ressourcement spirituel ou de repos, sur un ou plusieurs jours, en autonomie

En petits groupes d'enfants ou de jeunes : pour une préparation à la 1^{ère} communion, à la profession de foi, à la confirmation ; pour un temps fort de catéchèse

En groupe : pour une retraite, ou des journées spirituelles

A votre disposition : Eglise-sanctuaire ; grande salle (100 personnes), salles de carrefours, salle à manger ; espace-jeux et grand parc avec chemin de croix.

Hébergement : capacité actuelle 20 personnes maximum. Un musée retrace la jeunesse et le ministère de l'enfant de Cuet jusqu'à son martyre à Futuna ; une vidéo présente sa vie, les traditions des Futuniens et leur vie sur l'île aujourd'hui.

Adresse et contact

1110 route de Cuet

01340 Montrevel-en-Bresse

Tél. : 04 74 25 46 84

courriel : sanctuairedecuet@free.fr

www.sanctuaire-de-cuet.fr

Informations diocésaines

Nominations

M. l'abbé Xavier ROQUETTE est nommé, avec l'accord du Modérateur général de la Société Jean-Marie Vianney et de l'administrateur apostolique de Lyon, aumônier territorial des Scouts et guides de France, Territoire de la Saône au Léman, pour une durée d'un an renouvelable, à dater du 1^{er} septembre 2020. Il conserve ses fonctions au sein du Foyer sacerdotal Jean-Paul II.

Le P. Jean-Marie FORNEROD, Légionnaire du Christ, est nommé avec l'accord de ses supérieurs chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans, à temps partiel, pour une durée d'un an, à dater du 1^{er} septembre 2020. En outre il est chargé de cours au sein du Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney et poursuit des études à l'Université catholique de Lyon.



Annuaire et calendrier liturgique 2021

L'annuaire 2021 du diocèse de Belley-Ars (15 €) et le calendrier liturgique de la province ecclésiastique de Lyon (3,70 €) sont en vente dans les librairies chargées de la diffusion :

- La Procure–Notre Dame
16, rue Notre-Dame
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 41 16
librairie.bourg@laprocure.com
Possibilité de retrait les mercredis et
14 • EPA Novembre 2020

samedis (9h-12h)

- Magasin du Sanctuaire d'Ars
451, rue Jean-Marie Vianney
01480 Ars-sur-Formans
04 74 08 17 29 – magasin@arsnet.org
Possibilité de retrait les vendredis (9h30-12h et 14h-17h30)
- Pendant la période du confinement, il est aussi possible de venir chercher à l'évêché une commande passée à la Procure.

Les prêtres aînés qui auraient de la difficulté à se procurer l'annuaire et le calendrier liturgique peuvent s'adresser à la chancellerie ou à l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés.

Dans les semaines à venir, un annuaire gratuit sera remis aux curés et aux responsables de service diocésain pour l'usage de leur groupement paroissial ou de leur service : pour acheter des exemplaires supplémentaires, s'adresser aux librairies diocésaines chargées de la vente ou à la chancellerie.

Messes pour les défunts

2 novembre

Selon une sainte tradition répandue dans un grand nombre de paroisses, la commémoration des fidèles défunts du lendemain de la Toussaint est l'occasion de prier pour les défunts de l'année écoulée en invitant leurs familles, en leur remettant un signe de la prière de la communauté chrétienne et en leur proposant de faire célébrer une Messe pour leur défunt et leur famille.

21 novembre

Depuis 2012, a été instituée chaque 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie, la célébration d'une Messe à l'intention des bienfaiteurs

défunts du diocèse et de chacun des groupements paroissiaux. Cette année, Mgr Roland célébrera cette Messe qui pourrait être diffusée en ligne. Une Messe doit également être célébrée dans chaque groupement paroissial, par le curé ou par un autre prêtre sous la responsabilité du curé ; cette Messe est annoncée et inscrite sur la feuille paroissiale le dimanche précédent le 21 novembre. L'offrande de Messe est prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.

Intentions et offrandes de Messe

Les Directives diocésaines sur les intentions et les offrandes de Messe, promulguées en mars 2012 (EPA 2012, n°3, Mars, p. 17-20) encouragent la célébration de Messes à l'intention des défunts : « Lors des obsèques, les membres de la famille et ceux qui tiennent à manifester leur charité pour le défunt sont encouragés à faire célébrer des Messes pour le repos de son âme (huitaine, quarantaine, anniversaire). On annoncera qu'une partie des offrandes recueillies servira à offrir des Messes à l'intention du défunt (deux intentions, si possible). Dans tous les cas, on essaiera d'avertir la famille de la célébration des Messes demandées » (p. 19, n°2.11). Une annexe des mêmes Directives propose l'exemple de monition suivant : « A côté du cercueil se trouvent des corbeilles destinées à recevoir votre offrande. Cette offrande permet à la paroisse d'entretenir cette église et de faire face aux charges qui sont les siennes. Une partie de cette offrande sera prélevée pour faire célébrer des Messes à l'intention du défunt. Demander que des Messes soient offertes pour que Dieu l'accueille en sa Maison, c'est offrir pour lui la plus grande des prières de l'Église, c'est manifester notre foi en la vie éternelle, c'est aussi garder bien vivant dans notre communauté le

souvenir de celui qui nous a quittés ».

Les mêmes Directives rappellent (EPA 2012, mars, p. 17, n°1.03, 1.04, 1.06) : « L'Église encourage cette pratique, parce qu'elle stimule la charité des fidèles : pour le Christ qui se donne dans l'Eucharistie, pour les vivants et les défunts qui sont l'objet des intentions, pour les prêtres qui appliquent la Messe et pour ceux auprès desquels ils exercent leur ministère. » « Les offrandes de messes ne doivent pas être considérées comme un complément du Traitement des prêtres. Elles constituent néanmoins une ressource ordinaire, liée à leur ministère ou à la solidarité sacerdotale. » « Même sans avoir reçu d'offrande, il est recommandé aux prêtres de célébrer la Messe aux intentions des fidèles, surtout ceux qui sont dans le besoin (canon 945, § 2). »

Selon un décret de l'évêque promulgué le 1^{er} décembre 2019, « À dater du 1^{er} janvier 2020, les montants conseillés pour les offrandes de Messe seront ainsi fixés dans le diocèse de Belley-Ars : une Messe : 18 € ; une Neuvaine de Messes : 180 € ; un Trentain de Messes : 580 €. S'il est permis aux fidèles de donner une offrande supérieure, il n'est pas permis aux prêtres d'exiger davantage. Ceux-ci accepteront même volontiers une offrande inférieure afin de permettre aux fidèles qui n'en auraient pas autrement le moyen de faire célébrer une messe » (EPA 2019, 1^{er} décembre, p.7).



Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre

Le chapitre général des Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre a élu, en octobre :

- Mère Marie Elie, Prieure générale
- Sr Marie Noël, conseillère et assistante
- Sr Marie Agathe, conseillère
- Sr Marie Kornélia, conseillère
- Sr Marie Jérémie, conseillère

Sr Marie Kornélia est la prieure du prieuré Marie-Joseph d'Ars-sur-Formans.

Erigé en 1898, à Montmartre (Paris), l'Institut compte actuellement une centaine de Sœurs, réparties en neuf prieurés : trois à Paris, deux près du Sacré-Cœur de Montmartre et un à Notre-Dame des Victoires, un à Blaru (Yvelines), un à Tours près de la Basilique St-Martin, un à Notre-Dame de Marienthal (Strasbourg), un à Notre-Dame du Laus (Gap), un à Notre-Dame de Laghet (Nice) et un à Ars (Belley-Ars).

Appuyées sur la Règle de St Benoît comme socle de leur vie eucharistique, elles sont rassemblées en communautés fraternelles. La célébration de la

Liturgie des Heures, louange de Dieu et intercession pour l'Eglise et le monde, rythme leurs journées. C'est leur premier apostolat, en particulier au service des sanctuaires, où elles accueillent tous ceux qui sont à la recherche de Dieu ou d'un sens à leur vie. Ce qu'elles ont contemplé dans le secret de leur cœur (adoration eucharistique, lectio Divina), elles veulent le communiquer à leurs contemporains qui souvent viennent des périphéries dans les lieux de prière où l'Eglise les appelle à servir. Par leur apostolat d'accueil, elles veulent témoigner de la joie de l'Évangile et être relais de la miséricorde et de la compassion du Christ. A Ars comme ailleurs, c'est dans cet esprit qu'elles cherchent à collaborer avec prêtres et laïcs.

De nouveaux projets pastoraux dans l'esprit du Saint Curé jaillissent peu à peu, selon les besoins perçus : « accueil mobile » des pèlerins et visiteurs, « pause-mamans », patronage pour les filles (« mercredis de joie »)... C'est de cette manière que la communauté présente à Ars cherche à se mettre au service de notre diocèse.



Décès

M. Franck Bonnard, jardinier de l'évêché et de la Maison Jean-Marie Vianney depuis 2007, est décédé le jeudi 15 octobre, à l'âge de 75 ans. Ses obsèques ont été présidées par Mgr Pascal Roland le mercredi 21 octobre en la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse où il participait régulièrement à la messe et à l'adoration perpétuelle. Il a été inhumé dans le cimetière de Bourg-en-Bresse.

Venu pour la première fois à Ars en 1969 avec l'entreprise d'entretien de la voirie, il y revint souvent, surtout à la suite de ses difficultés professionnelles et familiales, séjournant habituellement à la Maison Saint-Jean et rendant différents services. En 1984, alors qu'il venait de s'installer à Miribel, il rencontra à Ars l'association de la Famille du Cœur de Jésus (fondée au Canada en 1971 et répandue dans une quarantaine de Pays), dont la vocation est d'aimer le Cœur Eucharistique de Jésus afin de lui rendre amour pour amour par une prière personnelle et communautaire (équipes de 14 personnes). Il lia rapidement amitié avec les membres de cette association.

Lorsqu'il décida de prendre sa retraite anticipée, il accepta de mettre ses compétences multiples, acquises sur les chantiers, au service de l'évêché et du diocèse du saint Curé d'Ars : entretien des jardins et des parkings, réparations diverses.

Une part importante de ses temps libres était consacrée à des lectures, scientifiques et théologiques, et à la prière, notamment à l'adoration eucharistique.

Tous ceux qui ont croisé son chemin ont été touchés par son témoignage de la miséricorde de Dieu.



Témoignages sur M. Franck Bonnard Au début de la Messe

Très cher Franck, te voici passé sur l'autre rive, baigné par la douceur de ta nouvelle vie en Dieu ! Aujourd'hui, rassemblés autour de toi pour un dernier A-Dieu, permets-nous ces quelques mots de reconnaissance, en notre nom personnel et surtout au nom de la Famille du Cœur de Jésus à laquelle tu as apporté ton aide précieuse et constante, tant sur le plan pratique que spirituel. Que ce soit à l'occasion de nos rassemblements à Paray-le-Monial, ou nos pèlerinages d'automne, tu as toujours été présent et ton attachement à notre « Famille spirituelle » n'a pas été un vain mot.

Nous nous sommes rencontrés pour la première fois, le 30 septembre 1984. C'était à la fin d'une de nos journées de rassemblement à Ars, achevée à la Basilique, par la prière devant le Saint Sacrement exposé. Tu es venu t'asseoir à côté de nous, rempli d'une détresse immense et tu t'es réfugié au creux de mon épaule. A la fin de la prière, je t'ai pris par la main et conduit au prêtre animateur de notre journée qui n'était autre que le Père Pierre Gendron, fondateur de notre

famille spirituelle. Pendant trois jours, celui-ci ne t'a pas quitté, sachant t'écouter et te comprendre dans les méandres de ta vie, celle-ci reprenant des couleurs suite à vos entretiens. A partir de ce jour nous ne nous sommes plus quittés, liés par une amitié et une affection profonde. Grâce à tes passages à la maison, nous avons beaucoup appris de toi, découvrant la profondeur de ton âme, l'intelligence de tes propos et ta capacité à tirer le meilleur de ton expérience de vie, plein de confiance en la miséricorde de Dieu. De tout cela MERCI !

Fin août, lors de ton dernier séjour à la maison, parfaitement lucide au regard de ta maladie, nous avons encore échangé sur bien des choses et en particulier tu nous as confié ta vénération pour sainte Thérèse d'Avila. Et voici que dans sa grande délicatesse, Dieu est venu te chercher à l'aube de sa fête et c'est avec les mots de cette grande sainte que nous méditons et continuerons longtemps de prier pour toi, sachant que maintenant DIEU SEUL TE SUFFIT : « Que rien ne te trouble, que rien ne t'effraie, tout passe, Dieu ne change pas, la patience obtient tout : celui qui a Dieu ne manque de rien, Dieu seul suffit ».

Marie-Noëlle et Pierre Jacquemont
(Famille du Cœur de Jésus)

Au moment du dernier Adieu

Franck, pour tous les bons moments passés ensemble, ton introspection, nos confidences et notre amitié, je n'oublierai jamais l'ami que tu étais. Je garde le souvenir d'un homme courageux qui dignement a lutté contre la maladie et qui grâce à sa foi chrétienne a fini par trouver la sérénité auprès de Dieu. Profondément attristé par son « envol », je présente nos sincères condoléances à sa famille avec une pensée toute particulière pour

Stéphane, son fils qu'il aimait de tout son cœur. Guidé par sa croyance absolue en Dieu, son dévouement au service de tous... Personne n'oubliera Franck ! Nous sommes donc venus aujourd'hui dans la maison de Dieu pour te rendre un dernier hommage et t'accompagner vers ta dernière demeure. Franck, mon ami, je mesure cette chance que nous avons eu de t'avoir à nos côtés ces années passées. Tu me manques beaucoup. Repose en paix l'ami.

De cet admirable accompagnement de fin de vie, Franck me demande de remercier chaleureusement Mgr Roland, Père Pelletier, tous les prêtres, Sœur Emmanuelle-Marie, Sœurs Elisabeth et Victoire, Brigitte et ses amis.

Samuel Bailly

Mme Elisabeth Ville, sœur aînée de M. l'abbé Pierre Ville, est décédée le samedi 17 octobre 2020 à Belley. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 22 octobre en la Chapelle des Sœurs Maristes du Bon Repos, à Belley. Elle a été inhumée ensuite dans le caveau familial de Pont-de-Chéruy (Isère).

M. l'abbé Michel Laubépin

est décédé à l'hôpital, le 20 octobre 2020, à l'âge de 79 ans. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 23 octobre en l'église de Lagnieu. Il a été inhumé ensuite dans le cimetière de Leyment.



Né le 15 août 1941 à Leyment, ordonné prêtre le 25 juin 1966 en l'église Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, il fut successivement surveillant au Petit Séminaire de Meximieux (1966), vicaire à Rillieux (1967-1968) puis à Bellegarde

(1968-1978), curé de Champfromier et Chézery (1973-1978), curé doyen de Nantua (1978-1991) et de Lantenay (1984-1986), curé d'Oyonnax (1991-1999), Lagnieu (1999-2016) et Loyettes (2005-2016). Admis à prendre sa retraite en septembre 2016, il continua à rendre des services pastoraux dans le groupement paroissial de Meximieux jusqu'en 2019.

Témoignage sur le P. Michel Laubépin par le P. Sylvain Mariaud, curé du groupement paroissial de Meximieux

Michel, tu étais attaché au Haut-Bugey, puisque tu y as consacré l'essentiel de ton ministère en passant dans 15 paroisses depuis la vallée du haut-Rhône avec Léaz, Fort l'Ecluse, puis la vallée de la Valserine avec Bellegarde, Chézery et Champfromier avant de rejoindre Nantua comme curé doyen en 1978 ; en 1984-1986 se sont rajoutées les paroisses de la Combes du Val. En 1991 tu deviens curé d'Oyonnax et en 1999 de Lagnieu. Tu prends ta retraite en 2016 mais à ma demande et avec l'accord de notre évêque, tu avais accepté d'être prêtre auxiliaire sur Meximieux. Je savais que j'allais être bien épaulé. Quand tu étais curé de Nantua, tu me racontais que tu prenais tes congés en septembre pour permettre aux touristes d'avoir un brin de spiritualité lorsqu'ils visitaient la belle abbatale avec son orgue. A l'époque avec le père Curnillon à Montréal et Marcel Dondé à Lantenay, il y avait un véritable travail d'équipe de doyenné et une harmonisation qui s'était faite. Avant de quitter la cité catholarde (Ndlr : surnom de Nantua), tu as eu la joie d'assister à l'ordination de Marcel Tavel, le 16 juin 1991. Te voilà nommé curé d'Oyonnax. Cette mission à Oyonnax n'a pas été simple, plusieurs fois tu m'avais fait part de plusieurs difficultés rencontrées. Tout d'abord tu arrives à la cure rue

Francisco Ferrer, près de Monoprix, cure très humide presque insalubre où plusieurs curés y sont tombés malades. La paroisse a eu l'opportunité d'acheter un bâtiment derrière l'église St Léger, rue Eugène Pottier pour y devenir la cure avec appartements pour les prêtres et salles paroissiales fonctionnelles et accueillantes. Partout où tu es passé, tu as été un peu un St François d'Assise, un restaurateur d'églises. Avec ton ami Lucien Guichon, député maire de l'époque, tu entreprends de restaurer intégralement St Léger à l'extérieur et à l'intérieur. Cette église était noire autant dedans que dehors, en état de délabrement à ton arrivée. Tu avais dit : « cette restauration est un acte politique dans le sens politique le plus noble ». Il fallait que les chrétiens puissent être visibles et puissent travailler, il s'agit de construire et de faire grandir. Pour toi, dans une église, on doit y voir clair et on doit entendre. A ton arrivée à Lagnieu, tu feras également repeindre l'église avec un nouvel éclairage et une sono digne de ce nom. Tu avais appris le portugais avec la méthode assimile, pour rejoindre la communauté portugaise des bassins bellegardien et oyonnaxien.

Michel, tu aimais le beau, la belle liturgie, la belle musique. En 54 ans de ministère, tu as tout vu, tout entendu, traversé bien des tempêtes. En 1962, arrive le Concile Vatican II, juste avant que tu ne partes faire ton service militaire. Tu aimais l'Eglise et tu es toujours resté fidèle à la Tradition du Magistère. La fidélité à ton sacerdoce, tu l'as toujours eu. Ça n'a pas été évident de tenir, surtout à l'époque de mai 68 mais tu as tenu jusqu'au bout dans le ministère et dans la maladie, grâce à l'Eucharistie que tu célébrais chaque jour, grâce à la prière du bréviaire, grâce à la prière du chapelet et à la prière à St Michel.

Dans une de ses homélie, voici ce que Michel écrivait sur la fidélité : « La fidélité de Dieu est quelque chose qui est merveilleux dans nos vies et cette fidélité ne s'exprime pas de façon aérienne. Dieu est fidèle à travers l'Eucharistie, et pour nous les prêtres, c'est quelque chose d'essentiel. Dieu nous dit qu'il est là. Dieu est fidèle à travers la prière, il est fidèle à travers les gens avec qui nous avons vécu, que nous avons accompagnés, qui nous ont aidés, qui ont été présent, qui parfois sans le faire exprès nous ont dit des choses qui nous ont permis de repartir. La fidélité de Dieu s'exprime dans l'incarnation de nos vies. »

Quand tu quittais une paroisse pour une autre, tu n'aimais pas faire de bilan sur ce que tu avais pu semer. Ce n'est pas à moi de faire un bilan, Dieu seul fait les bilans. On voit l'arbre à ses fruits. Ce qui t'importait et ce qui a été ton souci durant toute ta vie de prêtre, c'était de faire passer la Parole, c'était de faire passer Jésus-Christ dans les cœurs. Ecouter, méditer la Parole de Dieu. C'était cela l'essentiel.

Michel, ton dynamisme, ta détermination, ton franc-parler toujours tonique ont marqué. Tu avais un véritable charisme d'orateur pour prêcher sans papier avec des mots simples, et pour manier la plume, pour écrire chaque dimanche un édito sur la feuille paroissiale. Tu voulais que cette feuille paroissiale aille partout, dans toutes les chaumières, pour faire réfléchir les gens sur un fait d'actualité. Je crois que les uns et les autres, nous avons tous été marqués par tes homélie ou tes écrits, il fallait que ça percute, que ça aille droit dans le cœur, tu avais ce don. Il y a quelque temps je t'avais demandé de m'apprendre à prêcher comme toi, j'ai eu juste cette réponse : « ça demande beaucoup de travail ». Merci pour ta réponse !

Michel, tu as été un homme et un prêtre libre et indépendant. Ton souci, c'était les jeunes prêtres ces dernières années pour qu'ils restent droit dans leur foi et dans leur mission. Vous les jeunes prêtres, comment vous allez tenir le cap ? Dans un monde où la plupart des gens n'attendent pas qu'on parle du Dieu d'amour ou de miséricorde ou de la résurrection mais où le plus important par exemple pour les funérailles c'est le CD ou la clef USB où se trouve dessus le temps des cerises que la mémé aimait bien... mais le désir de recevoir le Dieu vivant et le désir de l'éternité, c'est où ça ? Qu'est-ce qui empêche de recevoir la vie de Jésus-Christ ? Cela t'interrogeait et parfois t'énervait. Pour toi, un curé de paroisse, devait rester un certain nombre d'années au même endroit pour travailler sur du long terme (arrêter les missions de 6 ans). Il faut du temps pour construire quelques choses, créer des liens, connaître les gens, disais-tu.

Michel, tu as été l'homme qui remettait les personnes debout à travers le don que tu avais de lever les brûlures, les zonas, libérer les gens des esprits mauvais, des ondes qui perturbent le corps ou les maisons. Ta tristesse c'est que la hiérarchie diocésaine n'a jamais essayé de comprendre ce que tu faisais et à s'intéresser à cette guérison des gens, pensant que cela était réservé à des prêtres exorcistes. Nous avons échangé beaucoup de choses sur ce sujet-là. Jésus ne dit-il pas dans un évangile : imposez les mains, guérissez les malades, ressuscitez les morts ? En 2007, gros pépin de santé, où tu dois subir un triple pontage. Tu es obligé de t'arrêter quelques semaines... Mais tu as le courage de reprendre les rênes de cette grande paroisse de Lagnieu. Ton médecin te recommande alors de marcher et l'on pouvait te voir arpenter les rues de Lagnieu ou le long

du Rhône.

Au moment de la retraite en 2016, on en a fait des visites d'appartements ou de maisons sur Meximieux pour ne rien trouver. Cela t'angoissait, tu m'appelais le soir pour parler de tout ça. Tu avais même fait une neuvaine à St Joseph pour qu'il te trouve une maison.... Il t'a exaucé puisque le maire de St Vulbas, t'avait proposé de te louer la maison où tu as fini tes jours. Le décès de ta nièce Anne en 2016 et de ton frère Jean-Claude en 2018 t'ont beaucoup affecté. Depuis Noël 2018, tu n'as pu revenir célébrer des messes sur la paroisse de Meximieux. Tu avais pu prononcer l'homélie de ce soir de Noël, la dernière qui a pu être diffusée dans le réseau qui la recevait chaque semaine.

Tu étais têtu, tu voulais toujours avoir raison, un foutu caractère bien trempé. Je me rappelle qu'il avait fallu batailler fort pour t'emmener aux urgences un vendredi soir avant Noël. Tu as effectué plusieurs séjours entre Edouard Herriot et Léon Bérard, cela t'énervait et surtout parce que « la bouffe était dégueulasse » ; car tu étais aussi un bon vivant, tu avais un bon coup de fourchette et tu appréciais le bon vin. Un repas avec toi se finissait toujours par une bonne Chartreuse.

En janvier 2019, j'ai eu la grâce de vivre un beau moment, lorsque tu m'as demandé de te donner le sacrement des malades. Avec toi, on pouvait parler de tout, rien n'était tabou, tu étais un sacré bonhomme cultivé, rempli de sagesse et rempli de Dieu.

Depuis deux mois, ta santé déclinait, tu étais au bout du rouleau. Le décès de Louis Jossierand t'as profondément marqué. Quand je t'ai annoncé au mois de septembre que Louis était sur sa fin, tu m'as répondu : le prochain, ça sera moi. Mardi matin à 7h30, j'ai appris ton hospitalisation, alors j'ai célébré la messe

pour toi et au moment où je célébrais la sainte Eucharistie, tu as quitté cette terre pour le monde de Dieu. Le Bon Dieu t'as écouté, puisque tu ne voulais pas mettre les pieds à Seillon Repos, tu voulais rester dans ta maison à St Vulbas. Tu aurais tant voulu me donner des coups de main mais ta santé ne le permettait plus. Lors de ta dernière messe à Saint Léger, le 12 septembre 1999, tu avais prononcé cette parole : « Je continuerai d'annoncer la parole ailleurs. Dans cette cité d'Oyonnax, nous avons à planter ce qui est essentiel. »

Merci Michel de nous avoir annoncé, fait aimer et passer la Parole de Dieu, de nous l'avoir commenté, de nous avoir donné le goût de Dieu... Parfois de nous avoir réveillé par tes paroles vives. Nous perdons un sacré personnage, un grand bonhomme, un prêtre, un ami, un grand frère.

Voici la conclusion de sa dernière homélie prononcée dans l'église de Villieu, le soir de Noël 2018, une sorte de message en guise d'adieu : « Essayons de revenir à la source et de retrouver ce qui nous rassemble aujourd'hui partout dans le monde, un jour, LE jour le plus extraordinaire de notre histoire humaine : Dieu se fait homme. Et dans la chair de l'homme réside la grandeur de Dieu. Et dans la sainteté de Dieu réside la chair de l'homme. C'est ça notre foi, ça vaut la peine d'y croire et ça vaut la peine d'essayer de le vivre. »

Merci à toi, Michel, de nous avoir montré le chemin vers l'essentiel, le chemin vers un si grand soleil, celui de Jésus-Christ Ressuscité.

Prions pour que Franck Bonnard, Elisabeth Ville et le P. Michel Laubépin reposent dans la paix du Seigneur.

Résultat du concours d'Art Sacré

Le concours d'art Sacré 2020 a été organisé par la CDAS, pour la troisième année. Le jury s'est réuni pour délibérer le 15 septembre dernier :

Le groupement paroissial de Lhuis, représenté par le père B. Berhault, a présenté un projet de création de vitrail pour la chapelle St-Roch de Crept, commune de Seillonnaz. Le dossier complet a été étudié en deux temps par le jury : les 23 juin et 15 septembre derniers.

Plusieurs critères ont été étudiés par le jury.

La pertinence du sujet Création d'un vitrail dans une chapelle

- Il est toujours plus valorisant quand c'est possible de remplacer une simple vitre par un vitrail artistique dans les règles de l'art.

- Le thème de St Roch correspond tout à fait au vocable sous lequel est placée la chapelle de Crept (XVe siècle). Le jury valide la pertinence du sujet.

Le caractère artistique et innovation du sujet

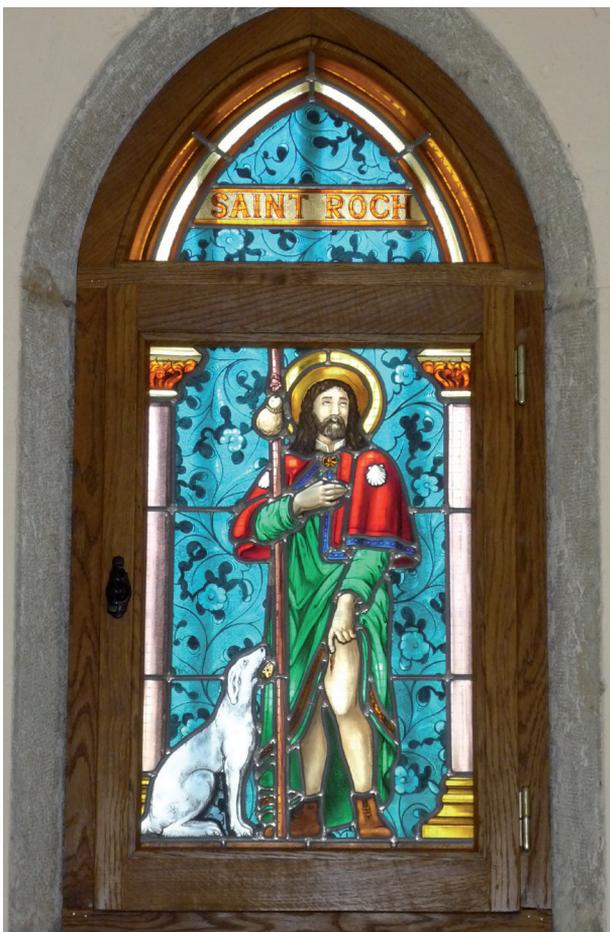
Représentation de St Roch dans le style des vitraux figurés du XIX^e siècle

22 • EPA Novembre 2020

avec un fond damassé, un personnage représenté sur la totalité du vitrail et son nom rapporté en partie haute + les éléments d'architecture qui bordent la représentation : colonnettes/arcs

Cette représentation de St Roch est tout à fait traditionnelle du style du XIX^e siècle. Or, la chapelle est datée du

XV^e siècle, donc le jury explique qu'il aurait préféré un style contemporain afin de trancher et marquer l'époque actuelle ou un style XV^e siècle pour coller à l'époque de la chapelle. En l'espèce, il y a un risque d'avoir l'air daté et/ou anachronique ; en outre, le projet manque d'innovation artistique. Pour les raisons précitées, le jury ne valide pas ce critère.



Les critères de réussite technique

Vitrail réalisé par l'atelier Vitrail St-Georges. L'atelier retenu pour cet ouvrage est reconnu pour son travail technique, soigné et réussi, conformément à l'art du vitrail traditionnel en verre coloré et plomb.

La réalisation est autant que possible conforme au projet-croquis réalisé.

Le jury valide ce point.

L'impact pastoral

La chapelle est ouverte régulièrement. En outre, elle se trouve sur le passage des pères et frères chartreux lors de leur spaciement ; ces derniers sont heureux de cette création et satisfaits du résultat d'après le père Berhault, qui a recueilli leur avis cet été.

De plus, le livret des signatures témoigne d'un large soutien des paroissiens à ce projet et l'un d'entre eux en était même l'instigateur. L'œuvre est appréciée.

Saint Roch y est représenté avec ses attributs traditionnels : son bâton (le bourdon), son chapeau et sa pèlerine de voyageur, son chien et sa plaie sur le haut de la jambe gauche qu'il montre. En ce sens, le rôle catéchétique de ce vitrail est rempli.

Le jury valide ce critère impact pastoral.

Le jury à l'unanimité valide 3 critères sur 4, mais regrette de devoir invalider le critère artistique du fait de son manque d'innovation et de contemporanéité dans son esthétique et sa représentation.

Néanmoins, le jury reconnaît la constante motivation et l'action de ce groupement paroissial mené par son curé dont la volonté reste de valoriser le patrimoine religieux de son groupement et de l'entretenir, en lien avec les élus locaux et les paroissiens.

Pour conclure, le jury délibère et décide l'octroi d'un prix de 2000 € à l'attention du groupement paroissial de Lhuis pour son projet de réalisation de vitrail St Roch pour la chapelle de Crept, commune de Seillonnaz.

LA CDAS félicite le père B. Berhault pour ce troisième succès ; en effet, le groupement de Lhuis a déjà remporté le premier concours d'art sacré 2018 pour la création d'un mobilier liturgique

pour l'église d'Izieu et le concours d'art sacré 2019 pour la création du vitrail de la Visitation pour la chapelle éponyme de Vercraz, commune de Marchamp. Il avait aussi la chance d'être seul en lice ces deux dernières années. Nous espérons que sa participation fera des émules dans d'autres groupements pour le concours d'art sacré 2021 !

Le concours d'Art Sacré 2021 a été lancé le 15 octobre, vous pourrez retrouver toutes les modalités de participation sur le site internet du diocèse ; le jury attend vos projets de création ou de restauration, innovants, artistiques, contemporains, catéchétiques, beaux, historiques, pastoraux...

N'hésitez pas à contacter la CDAS pour tout complément d'information à ce sujet et pour vous accompagner dans vos projets : [Annick Doméracki- artsacre@belley-ars.fr](mailto:Annick.Doméracki-artsacre@belley-ars.fr) – 04.74.32.86.52.

Offre d'emploi : « Aumônier » au Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

Le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse est composé de trois sites : Hôpital Fleyriat, Résidence Emile Pélicand (EHPAD) et Hôtel Dieu.

Mission

La présence du Christ et de l'Eglise catholique auprès des malades, de leurs proches et des personnels hospitaliers est assurée par une équipe ainsi constituée

- 1 prêtre (aumônier au sens ecclésial)
- 4 laïcs salariés (« aumôniers » au sens civil de l'administration de l'hôpital)
- Plusieurs bénévoles.

Les membres de cette équipe ont la charge, chacun selon sa vocation propre, de répondre aux besoins spirituels des patients, de leurs familles et des personnels, notamment en assurant le service du culte au sein des établissements.

Description du poste à pourvoir le 1er janvier 2021

Lieu : Bourg-en-Bresse

Type de contrat : CDD renouvelable à 1/2 temps

Dépendance hiérarchique

- Evêque du diocèse par l'intermédiaire du Délégué Diocésain à la Pastorale de la Santé et du Responsable Diocésain des Aumôneries Hospitalières dont l'intéressé reçoit une lettre de mission pour 3 ans.
- Direction de Centre Hospitalier de Bourg (CHB) dont l'intéressé est salarié.

Exigences particulières

- Vivre la foi catholique au sein d'une communauté chrétienne

- Suivre une formation initiale puis continue
- Passer dans les deux ans de l'embauche le Diplôme Universitaire de formation civile et civique
- Etre titulaire du permis de conduire

Compétences requises

- Vivre sa foi et sa mission dans le respect des personnes rencontrées, en s'abstenant de tout prosélytisme dans les établissements publics
- Respecter les règles spécifiques à l'hôpital : confidentialité, secret professionnel, hygiène...
- Se situer dans le cadre de la laïcité et travailler en partenariat avec les divers intervenants dans l'établissement
- Vivre et travailler en équipe : savoir écouter et accueillir les autres, se laisser interpeller, se remettre en cause

Contact

Isabelle DARONNAT
responsable diocésaine des Aumôneries Hospitalières
pastoralehopital@belley-ars.fr

12 heures avec Marie, comme à Cana

Samedi 3 octobre, la chapelle du Bon Pasteur du Foyer sacerdotal Jean-Paul II à Ars est toute illuminée. Quinze personnes sont déjà présentes à cette journée « 12 heures avec Marie ». Jésus est exposé dans l'ostensoir, sur l'autel. Le silence priant est saisissant. Le premier chapelet de la journée commence alors que la cloche de la chapelle sonne sept heures. Chaque demi-heure, un nouveau chapelet. Cette formule, volontairement très simple, permet à chacun de s'organiser facilement pour quitter momentanément ses occupations et venir prier un ou plusieurs chapelets, seul ou en famille. Certains y ont consacré toute leur journée : quatre rosaires sont ainsi médités, soit un joli bouquet de 1000 Ave.

A midi, le Père Emeric Colas des Francs, modérateur général de la Société Jean-Marie Vianney, préside la messe du Cœur Immaculé de Marie. Dans l'homélie, il rappelle l'attachement du saint Curé à la Vierge Marie et ses initiatives pastorales mariales comme la restauration de la confrérie du rosaire dès son arrivée à Ars. Cette célébration eucharistique se termine par la consécration à la Vierge Marie. « Plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ » écrivait St Jean-Paul II dans sa lettre apostolique (art.15) sur le Rosaire de la Vierge Marie en 2002.

Après la pause déjeuner, la prière reprend à 14 heures. Pendant ces 12 heures, près de 200 personnes sont venues déposer leur fardeau, leurs intentions et porter celles des autres. Faire une pause devant le Seigneur, sous le manteau de Marie. En plus de ces intentions personnelles déposées au pied de l'ostensoir, nous avons porté, comme l'an passé, quatre grandes intentions ancrées chacune



dans un mystère du Rosaire, que nous pourrions résumer ainsi : le respect de la Vie et de la famille, les besoins des familles et les nôtres, les besoins de l'Eglise et la conversion des pécheurs, et ceux du monde et de la France. La prière s'est terminée à 19 h par l'office des vêpres chantées avec les séminaristes de la SJMV et la bénédiction du St Sacrement.

Avec Marie, nous étions un peu comme à Cana, dans une longue prière d'intercession. Jean-Paul II écrivait « Aux noces de Cana, l'Évangile montre précisément l'efficacité de l'intercession de Marie qui se fait auprès de Jésus le porte-parole des besoins de l'humanité : « Ils n'ont plus de vin » (Jn2,3). » (Rosaire de la Vierge Marie, 16) C'est donc avec une confiance indéfectible en la prière d'intercession de la Très Sainte Vierge que cette journée se déroula.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette journée. De nombreux témoignages de participants très heureux nous sont parvenus. Comment ne pas être pleins de reconnaissance pour cette seconde édition des « 12 heures avec Marie » où nous avons pu prier et aimer autant que nous le voulions la Mère de Miséricorde ?

Laurence Fray et Patrick Duvivier
12heuresavecmarie@gmail.com

Agenda diocésain

Les événements du diocèse sont annulés ou reportés, tant que la situation sanitaire l'exige.



MOOC « Qu'est-ce que l'église ? »

A partir du 18 novembre, le diocèse lance une formation en ligne pour mieux connaître l'Eglise.

- Une douzaine de vidéos, diffusées tous les 15 jours, avec des intervenants du diocèse : ma place dans l'Eglise, l'Eglise est-elle une secte ?, ma foi et la foi de l'Eglise, la critique dans l'Eglise, Eglise et science...
- Des documents pour travailler seul ou en groupe
- Trois tables rondes pour poser des questions
- Une formation à suivre sur : catholique-belley-ars.fr

Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Consignes pour le confinement	p. 2
Compte-rendu du conseil presbytéral	p. 5
Statuts du sanctuaire	
Saint-Pierre Chanel de Cuet	p. 10
Informations diocésaines	p. 14
Concours d'Art Sacré	p. 22
Offre d'emploi : « Aumônier » au CH de Bourg-en-Bresse	p. 24
12h avec Marie	p. 25
Agenda diocésain	p. 26

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 3 novembre 2020
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : JF Grimmer (p. 3), Diocèse de Belley-Ars
Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69
communication@belley-ars.fr
belley-ars.catholique.fr